Territoire du Sénégal

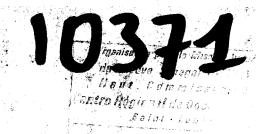
\*\*\*\*

Ministère des Travaux Publics et des Transports

MISSION D'AMENAGEMENT

DU SENEGAL

---00000---



RAPPORT
SUR LACHEVEMENT
DU CASIER RIZICOLE
DE RICHARD-TOLL

Saint-Louis

Août 1958

Argenisation poor la Mise en Valor
du Flouve Senegal (OMVS)

Mant Commissoriat

Commis

Le but de ce rapport est de faire le point de la situation budgétaire de l'opération "GASIER RIZICOLE DE RICHARD-TOLL" et des travaux à effectuer sur les crédits disponibles, travaux qui devraient être menés à bonne fin au cours de la tranche 1958 / 1959 du 2ème Programme F.I.D.E.S.

Nous ne dirons rien des sous-rubriques 1002/401 et 2002/35, relatives au "fonctionnement du service et contrôle".

Les crédits sont pratiquement épuisés, les quelques sommes disponibles devent servir à règler les différents arrièrés : rappels de solde, versements à la caisse de compensation des prestations familiales, à la caisse des retraites de la France d'Outre-Mer, etc... Aucun agent n'émarge plus sur ces crédits, le contrôle des travaux en cours étant assuré par la Subdivision de Contrôle qui fonctionne sur budget local.

On troubles ci-dossous la situation par sous-rubrique :

- disponible en autorisation de programme à la date du 30 Juin 1958;
- dégagements prévus;
- programme d'utilisation des crédits disponibles.

## A - CHAPITRE 1002 SR 17 - TERRASSEMENTS ET PLANAGE

- Disponible au 30 Juin 1958	1.470.463
- Disponible réel	1.469.028
UTILISATION :	
- Travaux divers sur barrage de Mérinaghen  - Achèvement des stations d'exhaure X5 et T22 (1)  - Travaux divers sur le casier (crédits à mettre à	710.000 550.000
la disposition de la Subdivision de Contrôle à Richard-Toll)	200.000
- Total	1.460.000
B - CHAPITRE 1002 SR 18 - INSTALLATIONS INDUSTRIELLES	
- Disponible au 30 Juin 1958	945.056
- Disponible réel	959.596
UTILISATION :	
- Travaux de génie civil pour l'extension de la Centrale Vapeur (pour partie)	959.596

<sup>(1) -</sup> Cette dépense est normalement imputable au chapitre 1002/18 ou au chapitre 2002/2S. Les crédits disponibles sur ces sous-rubriques ne permettent pas de la prendre en charge.

## C - CHAPITRE 2002 SR 1 S - TERRASSEMENTS ET PLANAGE

<ul> <li>Disponible au 30 Juin 1958</li> <li>Dégagements en cours</li> <li>Dégagement prévu (somme à valoir du marché</li> </ul>	18.506.432 392.836
n° 122 TP / 86 FM) (2)	1.360.000
- Disponible total	20.259.268
UTILISATION :	
- Travaux de Génie Civil pour l'extension de la	
Centrale vapeur (pour partie) (3)	1.559.268
- de la digue de protection Est	2,000,000
- des cavaliers du canal C	
- Assainissement de l'agglomération de Richard-Toll	
barrage de la Taquey	9.000.000
Transformation des bureaux de chantier de la M.A.S. à Richard-Toll en bureau du service de contrôle	600,000
- Total	20.259.268

<sup>(2) -</sup> Ce marché a été engagé pour la somme de 22.700.000 (fiches AP n°37 et 41). Le montant du décompte définitif sera inférieur à 21.340.000 Fr.

<sup>(3) -</sup> Voir renvoi Nº 1 page précédente.

## D - CHAPITRE 2002 SR 2 S - INSTALLATIONS INDUSTRIELLES

- Disponible au 30 Juin 1958	1.799.808 634.848
- Disponible réel	2.434.656
UTILISATION :	
- Avenant n° 2 au marché HEUDEBERT-SULZER n° 68 TP : raccordements électriques, tuyauteries, pompe à	
combustible, filtre à air, etc (4)	1.921,195
- Travaux de génie civil pour l'extension de la	
Centrale Vapeur (pour partie)	513.461
- Total	2.434.656

Tous ces travaux constituent le minimum strictement indispensable pour assurer l'exploitation et la sécurité du casier. Il est nécessaire de les mener le plus rapidement possible à bonne fin.

Les crédits disponibles ne permettent pas d'assurer le paiement de l'état de cession de 20 millions de la Subdivision d'Outillage Mécanique de Richard-Toll correspondant à l'exécution des terrassements du Barrage de Mérinaghen. Cette insuffisance de crédits provient de l'annulation de 20 millions décidée par le Comité Directeur du F.I.D.E.S., après que le Territoire du Sénégal ait accepté

<sup>(4) -</sup> Lé décompte définitif de ce marché et de ses avenants fera très certainement apparaitre un disponible supérieur à 600.000 Fr sur les engagements effectués. Cette somme permettra de prendre en compte sur ce chapitre la transformation des bureaux de chantier de la M.A.S. à Richard-Toll, et de dégager sur le chapitre 2002/IS un disponible de 600.000 Fr pour travaux divers sur le casier.

Je signale ici pour mémoire quelques uns des travaux qui seraient nécessaires pour que le Casier Rizicole de Richard-Toll puisse être considéré comme définitivement terminé :

- Construction d'une nouvelle station de pompage de 8 m<sup>3</sup>/s.

  la station existante étant notoirement insuffisante et
  n'offrant pas de sécurité d'exploitation .............................. 200 millions

Le financement de ces travaux semble sans solution pour le moment.

Saint-Louis, le ler Août 1958

L'Ingénieur Principal, Chof de la Mission d'Aménagement du Sénégal.

G. PEZIN